

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 63 (1966)
Heft: 12

Rubrik: La vie de nos sections

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

rant en longeant la côte russe, tous rideaux tirés sur ce côté, pour arriver à 11 h. 45 à Galati où nous passons la nuit. De Galati, nous partons en cars pour Pietra-Néamt et visitons le barrage de Bicaz, les monastères d'Agapia et Varatec et logeons à Bacau. Nous quittons cette ville le lendemain et sur le trajet nous doublons de nombreux attelages, vieux chars à échelles dans lesquels les paysans conduisent à la foire annuelle le porc qu'ils ont le droit de vendre. Des femmes aussi apportent sur leurs bras un petit porc de 5 à 6 semaines et cela sur de longs trajets.

(A suivre)

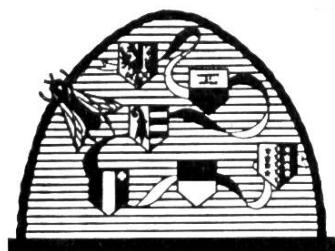
R. Bovey

L'AGENDA APICOLE ROMAND

Cet auxiliaire toujours apprécié de l'apiculteur est paru. Par son format 15×11 cm, il trouve facilement place dans la poche du veston ou de la blouse. Sa couverture en simili cuir, lui assure une belle présentation. Le bricoleur trouvera toutes les indications nécessaires à la construction des différents systèmes de ruches. Des renseignements administratifs concernant les différentes associations apicoles de Romandie, ainsi que des extraits des statuts relatifs au contrôle du miel, au concours des ruchers, aux assurances, sont d'une réelle utilité pour l'apiculteur. Concours de nouveautés apicoles, primes pour ces derniers, coup d'œil rétrospectif sur l'année précédente, notes générales sur l'année en cours, journal, comptabilité, etc., complètent de façon très pratique l'agenda.

Il est en vente à l'imprimerie Haesler à 2024 St-Aubin (Ntel) au prix de Fr. 5.50, compte de chèque postal No 20-984 où tous ceux qui ne l'auraient pas reçu à l'essai peuvent l'obtenir.

La rédaction.



LA VIE DE NOS SECTIONS

Nécrologie

† EMILE POCHON

C'est une très nombreuse assistance qui, le 25 octobre, a rendu les derniers devoirs à l'un de ses vétérans, notre cher collègue et ami, M. Emile Pochon, enlevé à l'affection des siens à l'âge de 81 ans.

Géomètre officiel depuis 1911, il s'établit d'abord à Bulle puis à La Tour-de-Trême où il termina sa fructueuse carrière. Il était en outre taxateur cantonal des bâtiments.

Ses hautes qualités professionnelles lui valurent la considération de toute sa clientèle parmi laquelle il comptait beaucoup d'amis.

Son violon d'Ingres, les abeilles. C'était son délassement favori. Il les soignait d'une façon discrète, avec un plaisir toujours renouvelé.

Il devint membre de la section en 1911, il en fut le caissier durant un quart de siècle. Par son intégrité et son dévouement à la cause apicole, il fut très apprécié. Il fut nommé membre d'honneur en remerciement des services rendus principalement comme caissier.

Cette année, nous avons eu le plaisir de lui remettre le magnifique plateau d'argent dédicacé, offert par la Romande, pour 50 ans de sociétariat.

A sa famille, la section de la Gruyère adresse ses plus sincères condoléances et sa profonde sympathie.

Le Président.

Section Payerne - Basse Broye

† MM. Edouard Lador, Louis Bettex, Julien Gilliland

Notre section, durant la saison écoulée, a eu à déplorer le décès de trois de ses membres, MM. Edouard Lador à Henniez et Louis Bettex, Julien Gilliland à Combremont-le-Petit. Notre société a eu le plaisir de compter les défunt parmi les membres assidus de nos réunions. Collègues aimables, toujours prêts à servir, nous garderons de ces trois amis un souvenir ému et prions leurs familles de croire à nos sentiments de sincère sympathie.

A. M.

Comptes rendus

Montagnes neuchâteloises

A l'assemblée générale statutaire obligatoire d'automne fixée au dimanche 6 novembre 1966, à La Chaux-de-Fonds, Buffet de la gare, une quarantaine de sociétaires se sont retrouvés dans une atmosphère de franche cordialité.

Malgré l'ampleur de l'ordre du jour qui prévoyait 10 numéros bien distincts, les débats furent conduits avec célérité par le président M. Ch. Huguenin.

Les rapports de gestion, de caisse et des vérificateurs, tous clairs et concis furent adoptés avec remerciements à leurs auteurs. Si la fortune de la section est en diminution d'un montant de 982 fr. 45 sur l'exercice précédent, il est dû plus spécialement, à la célébration du 75e anniversaire de la fondation de la section. C'était une étape à marquer et les nombreux participants à ce jubilé du 27 novembre 1965 en gardent un excellent souvenir.

L'état sanitaire du rucher neuchâtelois est passé en revue par G. Matthey. Si la situation n'a pas été très brillante au cours de l'année, si les maladies épi-zootiques, l'acariose, les loques ont été signalées, elles ont été rapidement et énergiquement combattues sous les ordres de l'inspecteur en chef, M. J.-P. Gobbo. Toutes les mesures indispensables ont été prises pour éviter leur propagation. On peut attribuer pour une bonne part cette recrudescence des maladies, à l'inclémence du temps des années 1965-1966. A l'entrée de l'hiver, la situation sanitaire est à considérer comme satisfaisante.

Le rapport des conseillers apicoles donne d'intéressants renseignements. L'activité a été perturbée par l'apparition de la loque américaine sur les territoires des communes de La Chaux-de-Fonds et des Brenets. La prudence étant de rigueur, certaines séances prévues au programme durent être supprimées. Dorénavant, les cours devront débuter plus tôt au printemps.

Deux nouveaux membres sont reçus par acclamation et compensent les vides formés par deux départs.

La composition du comité ne subit pas de modification, MM. Ducommun et Calame de la série sortante ayant accepté une réélection.

Cotisation. La SAR ayant augmenté de 50 ct. par membre la cotisation dès 1967, et la Cantonale n'étant actuellement guère à même de faire face à ses obligations sera probablement contrainte elle aussi d'augmenter la sienne, force est de prévoir pour 1967 un changement. L'assemblée compréhensive porte la cotisation de 12 fr. à 13 fr. Divers renseignements relatifs à la bibliothèque, au microscope de la SAR, etc., etc. sont donnés. En fin de séance, les membres eurent le grand plaisir de pouvoir examiner une ruchette de 5 cadres en polyester de la maison SIAP, à Séchex, (Haute-Savoie), ruchette mise à disposition par notre dévoué président.

Véritable révolution dans la construction de nos ruches, révolution qui peut être expérimentée car, l'habitat actuel de nos colonies pour affronter les rigueurs de l'hiver et plus spécialement les nombreux inconvénients résultant d'une humidité persistante et néfaste durant la mauvaise saison, doit être perfectionné. Cet important problème sera-t-il résolu à notre entière satisfaction par la ruche en polyester ? Nous l'espérons.

Belle séance qui permit aux amis de toujours d'échanger leurs idées, de se remémorer des souvenirs, de trinquer un bon verre et de se serrer cordialement la main en disant : à la prochaine.

G. M.

La Chaux-de-Fonds et environs

La Société d'apiculture de La Chaux-de-Fonds et environs tenait le samedi 29 octobre son assemblée générale. Elle tenait en même temps une gageure : parler renouveau, fleurs, pollén, alors que le brouillard se traînait sur la ville et que la neige blanchissait déjà la campagne. Sous l'experte présidence de M. F. Aubry, les différents rapports sont vite expédiés. Le rapport d'activité relève la mauvaise saison 1966, l'apparition de la loque dans notre région, maladie due beaucoup plus au temps désastreux de cet été qu'au manque de conscience des apiculteurs. C'est ensuite le moment des récompenses. MM. Ed. Frutschy et Ch. Augsburger sont fêtés pour leur fidélité à la cause apicole. Fidélité d'autant plus remarquable qu'en plus de 35 ans d'élevage, les déceptions n'ont pas manqué. Avec beaucoup de simplicité le président leur remet une plaquette-souvenir et c'est tout aussi simplement que, un peu émus, les jubilaires remercient. L'ordre du jour se poursuit diligemment si bien que c'est rapidement la clôture des débats officiels, mais le moment, combien sympathique, où des liens d'amitié se nouent. Les discussions vont bon train, chacun parle de ses expériences, de ses problèmes, de ses déboires aussi. Mais surtout, on parle de l'année prochaine qui sera meilleure que celle-ci, tant il est vrai que l'apiculteur vit de beaucoup d'espérance et d'optimisme.

D. G.

Section des Alpes

L'assemblée de la section des « Alpes » eut lieu dimanche 13 novembre dernier à l'Hôtel de la Truite, à Villeneuve.

C'est à un auditoire assez nombreux que le président souhaite une cordiale bienvenue et remercie chacun d'avoir répondu à l'appel du comité. Il salue particulièrement MM. P.-Ph. Mottier, maître de cultures et d'arboriculture à l'Ecole cantonale d'agriculture de Marcellin-sur-Morges, Amédée Richard, inspecteur cantonal des ruchers valaisans, que nous revoyons toujours avec plaisir,

et nos toujours jeunes membres d'honneur, Jean Borloz et Louis Roussy. Le président dit également tout le plaisir qu'il éprouve de saluer M. Alphonse Mex, romancier à Aigle, grand ami des fleurs et des abeilles. Il excuse de nombreux membres retenus loin de nous pour divers motifs. Il a une pensée pour nos malades et forme les vœux les meilleurs à leur égard.

La partie administrative débute par la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée, celui-ci est accepté avec les remerciements d'usage à son auteur. Si nous avons quelques démissions à signaler, provenant de collègues qui quittent l'apiculture par suite de leur grand âge, nous avons la satisfaction d'enregistrer des admissions de membres très jeunes. L'assemblée observe un moment de silence pour honorer la mémoire de nos disparus, MM. Robert Fazan, Corseaux, Alphonse Roud, Chesières, Marc Genet, Bex. Le rapport présidentiel relate les principaux faits de notre société et relève l'activité déployée durant l'année écoulée. Grâce à l'organisation d'une tombola par une équipe de membres dévoués et par le travail d'un caissier aussi compétent que consciencieux, notre caisse se trouve dans une situation satisfaisante. Ce que confirment les vérificateurs de caisse. La discussion générale émanant de plusieurs membres, relate le prix du miel du pays, du miel étranger, les droits de douane frappant ce dernier, de l'état sanitaire des ruchers de notre région, ainsi que de la récolte qui, sauf celle de quelques collègues, se situe à une faible moyenne.

L'ordre du jour étant épuisé, le président se fait un devoir et un plaisir de donner la parole au conférencier M. Mottier.

M. Mottier, qui a grandi en regardant la nature de la belle région du Haut-Lac, du Grammont et des Dents-du-Midi, se dit heureux d'être parmi nous. Il retrouve dans son auditoire, des personnes qui étaient aux responsabilités communales lorsqu'il était enfant. Et il aborde son sujet avec une maîtrise et une compétence magnifiques. Et pourtant, son sujet est simple ! puisqu'il s'agit de : « La pollinisation des fleurs par les abeilles. » Tous les gens de la terre connaissent ou pensent connaître le travail de nos avettes.

Relater cette causerie en quelques lignes, serait la plus grosse erreur à commettre, car nous entendons un langage clair, élégant, composé de mots à la portée de chacun. M. Mottier a le pouvoir de maintenir son auditoire en haleine, par une description vivante et toujours intéressante. A l'instar de l'artiste qui manie ses pinceaux, donnant relief et couleurs à son tableau, le conférencier, alerte et enjoué, développe sa thèse passant de fleurs superbes à fruits magnifiques. Et les auditeurs, entièrement sous son charme, suivent l'évolution de sa causerie dans un émerveillement quasi religieux.

La projection de clichés nous confirme le travail qui se fait sous l'autorité de M. Mottier et les résultats obtenus sont l'évidence même, que le travail, les recherches qui se font à Marcellin méritent tous les éloges. Merci, M. Mottier, les applaudissements de l'assistance vous laissaient comprendre que votre conférence est à entendre et à réentendre.

A. P.

Convocations

Société genevoise d'apiculture

Réunion amicale mensuelle du lundi 12 décembre 1966 au local, Café de la Grappe genevoise. Rue de Cornavin 4.

Sujet : Commémoration de l'Escalade. Projection d'un film sur notre dernière course aux Brenets, par M. Crausaz.

Société d'apiculture de Lausanne

Séance récréative avec film apicole, le vendredi 16 décembre 1966, à 20 h. 15 à la Brasserie de Grancy, av. du Roind-Point 1.